

Benoît de L'Estoile, IRIS, CNRS

André Béteille : la sociologie comparative comme regard décentré

(introduction à André Béteille, « L'anthropologie chez soi : un point de vue indien », à paraître dans *Genèses*, n° 68, juin 2007)

La question des frontières disciplinaires en sciences sociales n'a pas fini de faire couler de l'encre. Non dépourvue d'enjeux épistémologiques et intellectuels, elle doit aussi une bonne part de son acuité au fait qu'elle conditionne fortement les carrières et l'accès aux ressources. Ces définitions disciplinaires sont mobilisées, par exemple au Conseil national des universités (CNU) ou dans les concours de recrutement, quand il s'agit de qualifier (ou disqualifier) un dossier comme « sociologique » ou « anthropologique », et ce d'autant plus fortement dans une conjoncture de faible nombre de postes¹. La division entre sociologie et anthropologie fut à l'origine marquée par une division du travail territorialisée – à la première l'étude de l'Occident moderne, à la seconde le reste. Comme le rappelle ci-après André Béteille, pour Bronislaw Malinowski et Alfred R. Radcliffe-Brown, fondateurs de l'anthropologie sociale en Grande-Bretagne, celle-ci n'était autre que la sociologie (au sens durkheimien) appliquée à l'étude des peuples primitifs². Lors de la création en 1946 de l'Association of Social Anthropologists of the United Kingdom and British Commonwealth (ASA), association

1. En 2006 et 2007, la 19^e section du CNU (sociologie, démographie) a qualifié 40% des 45 candidats ayant soutenu une thèse en ethnologie ou anthropologie, contre 78% de ceux qui ont soutenu une thèse en sociologie (mais aucun des cinq philosophes qui se sont présentés) (Soulié et Vasconcelos 2007). La 20^e section ne donne pas de statistiques sur la proportion de docteurs en sociologie qu'elle a qualifiés, mais précise qu'« environ 2 fois sur 3 pour les candidats aux fonctions de maîtres de conférence, le refus de qualification a été motivée par le fait que le dossier de l'intéressé ne relevait pas de la 20^e section », notamment en l'absence d'un « doctorat dans l'une des disciplines qui relèvent de la 20^e section » (anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire). L'intitulé de la section a été modifié afin d'exclure les candidats se revendiquant de l'anthropologie dans « le sens vague de “science de l'homme et de la société” » (Anonyme 2006).

2. En France, Georges Balandier et Paul Mercier (1950), désireux de rompre avec une ethnologie primitiviste, proposèrent une « sociologie des peuples dépendants ».

professionnelle qui marquait l'autonomisation de l'anthropologie sociale, tous ses membres avaient fait leur terrain dans la périphérie coloniale. Cette répartition est devenue moins nette avec le développement d'une « anthropologie chez soi », plus tardif de l'autre côté de la Manche. En Grande-Bretagne, lors de l'expansion universitaire des années 1960, nombre de postes créés en sociologie furent occupés par de jeunes docteurs formés en anthropologie sociale, qui enquêtèrent à l'intérieur des frontières nationales, mais qui furent dès lors regardés comme sociologues. C'est seulement en 2004 que l'ASA a créé un réseau consacré à l'anthropologie de la Grande-Bretagne³.

Sans doute Bétéille minore-t-il exagérément le nombre d'anthropologues européens faisant du terrain « chez eux » ; il n'en reste pas moins qu'ils souffrent souvent d'une moindre légitimité que leurs collègues partis sur des terrains exotiques, précisément parce que l'image, interne et externe, de la discipline reste attachée à l'étude de l'Autre, ou encore, pour reprendre la formulation de Claude Lévi-Strauss, à l'idée que ce qui définirait en propre l'ethnologie serait « le regard éloigné »⁴. On peut penser que cette norme reste influente dans le choix des objets d'étude, les ethnologues s'intéressant au sein même des sociétés occidentales au plus exotique (le folklore, les groupes « traditionnels » ou en marge, etc.), tandis que les sociologues étudient les grands problèmes de la société contemporaine⁵.

Cette question est posée à nouveaux frais par Bétéille, par le simple fait de déplacer le point de vue : vue d'Inde en effet, elle se pose en de tout autres termes. Née dans le cadre de l'empire britannique, l'anthropologie indienne, s'est initialement consacrée à l'étude des « tribus », tandis que la sociologie s'est intéressée à la stratification sociale (classes et castes).

3. Voir le récent numéro d'*Ethnologie française*, « Grande-Bretagne. *Anthropology at home* », n° 2, avril 2007. Autre symptôme de ce brouillage, ce numéro eut pour origine un numéro spécial de ... la *Sociological Review*, consacré à l'œuvre de Ronnie Frankenberg, élève de Max Gluckman qui réalisa une étude de communauté pionnière dans un village gallois.

4. Selon Claude Lévi-Strauss, c'est ce qui fait « l'essence et l'originalité de l'approche ethnologique » (1983 : 12).

5. Pour un regard critique sur cette division du travail dans le cas des études rurales, voir Grignon et Weber 1993. Inversement, le faible nombre des sociologues qui étudient une société autre que la leur est notable.

Béteille souligne cependant que la perspective nationaliste a conduit à privilégier la thématique de l'unité de la société indienne.

Certains se demanderont sans doute pourquoi celui que beaucoup considèrent comme le principal sociologue indien porte un nom français. La réponse se trouve dans la litanie des comptoirs français de l'Inde qui faisait rêver les écoliers d'autrefois : Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal, Mahé... Le grand-père d'André Béteille fut envoyé en Inde pour être trésorier de l'Établissement de Chandernagor, et y épousa la descendante d'une famille de colons français établis depuis plusieurs générations⁶. Mort peu après d'une maladie tropicale, en 1897, il laissa un fils, qui fut élevé par sa mère devenue entre temps directrice de l'école élémentaire (française) pour les filles de Chandernagor ; ce fils épousa, au désespoir de sa mère, très attachée à son identité française, une femme bengali de famille brahmane. Le jeune André, né en 1934, passa donc son enfance dans un milieu bengali, même si sa sœur deviendra directrice de l'école française. Il grandit dans un foyer où la mère épousait avec passion les idées nationalistes, tandis que le père parvenait difficilement à accepter l'idée que la restitution de Chandernagor à l'Inde était inévitable (elle adviendra en 1952, devenant Chandannagar). On peut faire l'hypothèse que cette trajectoire personnelle n'est pas étrangère à l'intérêt qu'a eu André Béteille pour les inégalités sociales et les différences de statut comme à sa sensibilité à la complexité des héritages coloniaux.

Quand Mysore Srinivas fut chargé à son retour d'Oxford de créer un département de sociologie à la Delhi School of Economics, il appela Béteille auprès de lui comme *Lecturer*. Béteille fit pour son doctorat une étude de communauté dans le sud de l'Inde (donc loin de sa région d'origine), où il étudia les transformations de la stratification sociale, et qui donna lieu à son premier ouvrage (1965). Il continua à enseigner à Delhi jusqu'à sa retraite en 1999, refusant les offres de poste de plusieurs universités occidentales, et publia de nombreux ouvrages, notamment sur la question des inégalités et des castes (par exemple 1977, 1992). Il est resté actif, tant dans ses publications que dans le débat public en Inde, s'opposant notamment à la mise en place d'une politique anti-discriminatoire en faveur des « basses castes » inspirée par la notion de « discrimination raciale » où il voyait une confusion entre

6. Je m'appuie ici notamment sur un texte que m'a aimablement communiqué Jonathan Parry, et sur un passionnant inédit d'André Béteille, « *Memoirs of a colonial childhood* ».

« race » et « caste » (p. ex.2002b) ; il dirige aujourd'hui le Conseil indien pour la recherche en sciences sociales.

Béteille reprend à son compte le programme d'une sociologie comparative défendu par Srinivas. Le recours à la périphrase « students of society and culture », conservé dans la traduction, permet à Béteille d'unifier sous la même dénomination anthropologues et sociologues, sans avoir à prendre parti sur une définition⁷. Il suggère que la notion de « regard éloigné » pour définir une spécificité disciplinaire est un héritage du grand partage colonial entre anthropologues et indigènes, et souligne que la transformation morphologique de la profession d'anthropologue, avec la croissance considérable du nombre d'anthropologues dans les pays du Sud, la remet radicalement en question. De même, plusieurs chercheurs de la diaspora indienne occupent aujourd'hui dans les universités nord-américaines des positions importantes, en particulier dans les départements d'anthropologie, d'histoire et de Cultural Studies (Assayag et Bénéï 2000 ; Merle 2004)⁸.

Quoique Béteille ne l'utilise pas, on pourrait risquer le terme de « regard décentré » pour caractériser cette sociologie comparative ; c'est en effet la perspective comparative qui assure que l'étude de sa propre société ne se réduise pas à un regard sur soi ethnocentrique ou une « histoire locale ». André Béteille nous offre à la fois une fenêtre sur le paysage, méconnu en France, des sciences sociales indiennes, et une remise en question stimulante de l'évidence des frontières disciplinaires héritées du passé.

Bibliographie

Anonyme. 2006. « Enseignants-chercheurs – qualification session 2006. Section n° 20 (anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire) ».

7. De fait, les ouvrages d'André Béteille ont été publiés pour les uns sous l'appellation de sociologie (par exemple 1987 ou 2002a), pour d'autres en anthropologie sociale (1991).

8. En guise de post-scriptum au texte de Béteille, on notera que la nouvelle présidente de l'Association européenne des anthropologues sociaux (EASA), constituée en 1989 sur le modèle de l'ASA (Kuper 2004) est depuis 2007 Shalini Randeria, de nationalité indienne et professeur à Zurich, qui fut étudiante d'André Béteille.

<http://www.cpu.fr/Cp-cnu/Docs/section20.pdf>

ASSAYAG, Jackie et Véronique BENEÏ (éd.). 2000. *L'Homme*, n° 156, « Intellectuels en diaspora et théories nomades ».

BETEILLE, André. 1965. *Caste, Class and Power. Changing Patterns of Stratification in a Tanjore Village*. Berkeley, University of California Press.

— 1977. *Inequality Among Men*. Oxford, Basil Blackwell.

— 1987. *Essays in Comparative Sociology*. Delhi ; Oxford, Oxford University Press.

— 1991. *Society and Politics in India : Essays in a Comparative Perspective*. Londres ; Atlantic Highlands (N. J.), Athlone Press, (Monographs in Social Anthropology).

— 1992. *The Backward Classes in Contemporary India*. Delhi ; Oxford, Oxford University Press.

— 2002a. *Sociology : Essays on Approach and Method*. New Delhi ; New York, Oxford University Press.

— 2002b. « Caste, inequality and affirmative action », International Institute for Labour Studies, Genève.

www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/andre.pdf

GRIGNON, Claude et Florence WEBER. 1993. « Sociologie et ruralisme, ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, n° 29 : 59-74.

KUPER, Adam. 2004. « Existe-t-il une "école européenne" en anthropologie », *Critique*, n° 680-681, « Frontières de l'anthropologie » : 150-159.

LEVI-STRAUSS, Claude. 1983. *Le Regard éloigné*, Plon.

MERLE, Isabelle. 2004. « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, n° 56 : 131-147.

MERCIER, Paul. 1950. *Les Tâches de la sociologie*. Dakar, Institut français d'Afrique noire (Initiations africaines).

SOULIE Charles et Maria VASCONCELOS. 2007. « Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférence et de professeur ».

<http://www.univ-lille1.fr/cnu19/bilans/2007bilanCNU19.pdf>